



Éditorial



Pr Anne Cécile Zoung-Kanyi Bissek

Présidente de la Société Camerounaise de Dermatologie - Vénérologie.
 Direction de la Recherche Opérationnelle de la Santé, Ministère de la Santé Publique.
 Faculté de Médecine et des Sciences Biomédicale de l'Université de Yaoundé I.

En Afrique subsaharienne, la dépigmentation volontaire (DV) a une prévalence variant de 32 à 74%, selon les pays (Ly, 2006). Elle fait appel à une vaste panoplie de préparations éclaircissantes artisanales ou industrielles à usage externe ou administrés par voie générale.

Au Cameroun, l'ampleur du phénomène n'est pas bien connue. Cependant, il semble en plein essor au vu de l'arsenal qui jonche les étagères des commerces et des instituts de beauté. Pourtant, peut-on le qualifier de « problème de santé publique » dans notre pays?

Quelques données épidémiologiques nous indiquent que ce fléau est à prendre en considération dans un environnement où la pratique est ancrée. Une enquête menée auprès des commerçantes dans 5 marchés de Yaoundé, a permis de situer sa prévalence à 43,6 % (Kouotou EA et al. 2015). Par ailleurs la précocité de la pratique a été mise en évidence chez des adolescents en milieu scolaire (Zoung-Kanyi Bissek AC et al.2018), avec un âge moyen de 16,3 ans pour les 26,33% de celles dont la pratique était volontaire et biquotidienne.

Les souffrances occasionnées par cette pratique sont fonction des « recettes » religieusement transmises entre adeptes. Elles impactent en premier lieu la peau où les complications vont d'une irritation attendue de la concernée, à des troubles redoutés de types pigmentaires, trophiques, infectieux et plus récemment tumoraux. Des complications générales, dont le lien avec les habitudes cosmétologiques quotidiennes est souvent méconnu des utilisatrices des produits éclaircissants, se manifestent entre autres sous la forme du syndrome de Cushing, de la maladie rénale, des troubles neurologiques. Au détour des travaux de recherches visant à comprendre les motivations profondes des

personnes enrôlées dans cette pratique, apparaissent des souffrances psychologiques telles qu'un changement de personnalité associé à la métamorphose physique induite.

En tout état de cause, quel que soit le contexte, consacrer des dépenses aux cosmétiques est un signe extérieur de réussite cette situation fait donc les « choux gras » de l'industrie cosmétique. En 2007, les produits blanchissants représentaient 10% du marché cosmétique mondial, soit 1310 milliards de FCFA (Le Monde du 30 Août 2008). En 2014 on observait que la française d'origine africaine consacrait 4 fois plus de moyens que sa concitoyenne caucasienne aux produits de maquillage et capillaires (Agence de marketing ethnique AK-A).

L'analyse très partielle de la situation de la Dépigmentation Volontaire au Cameroun, permet déjà de conclure à un problème de santé publique émergent. Les Journées Camerounaises de Dermatologie-Vénérologie (JCDV) 2019 ont été l'occasion de : partager l'information aux communautés ; rafraîchir les connaissances des professionnels ; inspirer de nouveaux axes de recherche sur « **La dépigmentation volontaire et ses Complications** ». Les stratégies de lutte engagées contre la DV devront être menées conjointement avec d'autres pays africains, s'inspirant de leurs expériences antérieures voire, de celle des pays occidentaux dans la lutte contre le bronzage entamé depuis les années 70.